

Comprendre les enjeux économiques et sociaux des soulèvements arabes

par Eberhard Kienle et Laurence Louër

depuis la fin de l'année 2010, les pays arabes sont le théâtre de ce que Perry Anderson a appelé une concaténation de soulèvements¹, qu'il a par ailleurs, comme beaucoup d'autres², comparée aux révolutions européennes du milieu du XIX^e siècle. Largement développé dans le débat public, le rapprochement des soulèvements arabes et du « printemps des peuples » de 1848-1849, caractérisé par une politisation des questions sociales, témoigne d'une perception très répandue selon laquelle le « printemps arabe » serait en grande partie le résultat de la dégradation des conditions de vie et, en particulier, de la crise économique de 2008. Cette vision évoquant une réaction aux ravages de l'économie néolibérale, voire la réactivation de la

1. Perry Anderson, « On the Concatenation in the Arab World », *The New Left Review*, 68, mars-avril 2011.

2. Par exemple Mounia Benanni-Chraïbi, Olivier Fillieule, « Pour une sociologie des situations révolutionnaires », *Revue française de science politique, Retour sur les situations révolutionnaires arabes*, 62 (5-6), 2012, p. 767 ; Samir Amin, *Le monde arabe dans la longue durée : un printemps des peuples ?*, Paris, Le Temps des Cerises, 2011.

lutte des classes ou encore le signe de l'affaiblissement du système capitaliste³ s'est diffusée au-delà du débat médiatique, sous la plume d'auteurs classés pour la plupart à gauche et, le plus souvent, dans le cadre d'analyses publiées « à chaud » dès 2011.

C'est ce débat de plus en plus dominé par ce qui s'apparente à une vulgate économiciste que ce dossier souhaite enrichir. Tout en se réclamant d'approches dites d'économie politique, les contributeurs ne cherchent pas à réduire les développements politiques aux seules variables économiques. Ils entendent plutôt examiner le rôle et l'importance de ces variables dans le cadre d'explications plurifactorielles qui mettent notamment l'accent sur les interactions entre le politique et l'économique, et qui privilégient des liens de dépendance entre facteurs plutôt que des liens de causalité dans le sens strict du terme. Qui plus est, ils refusent de réduire l'économique et le social aux seules variables de la pauvreté, du déclassement et du chômage. Enfin, ils ne s'intéressent pas seulement aux variables économiques qui ont contribué aux développements politiques désignés par la métaphore saisonnière de « printemps arabe » mais aussi aux conséquences économiques et sociales de cet événement.

Une crise de l'État social autoritaire

L'une des approches les plus fréquemment mobilisées par les économistes, et dans la foulée par les organisations internationales, pour mettre en avant le rôle des variables économiques et sociales dans les soulèvements arabes est la mise en contexte socioéconomique. Ces travaux soulignent le fait que, dans les pays arabes, la plupart des variables macroéconomiques de base ont été altérées, au cours de la seconde moitié des années 2000, notamment par la montée des prix des produits alimentaires de base qui a précédé et, d'une certaine manière, inauguré la crise financière de 2008. Ralentissement de la croissance, baisse des recettes, des investissements directs étrangers, des remises de fonds des travailleurs expatriés, hausse du prix des produits alimentaires, accroissement du chômage et des inégalités sont le plus souvent cités comme témoignant d'un état de dépression économique qui a facilité les mobilisations⁴. Certains travaux se sont intéressés aux raisons structurelles de longue durée qui expliquent ces points de crispation, au premier

3. Anna M. Agathangelou, Nevzat Soguk, « Rocking the Kasbah: Insurrectional Politics, the "Arab Streets", and Global Revolution in the 21st Century », *Globalizations*, 8 (5), 2011, p. 551-558 ; Henry Veltmeyer, « Unrest and Change: Dispatches from the Frontline of a Class War in Egypt », *Globalizations*, 8 (5), 2011, p. 609-616 ; S. Amin, *Le monde arabe dans la longue durée : un printemps des peuples ?*, op. cit.. La tendance à l'économicisme a été dénoncée par Mounia Benanni-Chraïbi et Olivier Fillieule dans « Pour une sociologie des situations révolutionnaires », art. cité, p. 771-772.

4. *Le monde arabe dans la crise*, dossier spécial de la revue *Maghreb-Machrek*, 206, hiver 2010-2011.

rang desquelles se trouverait la faiblesse relative du secteur privé, hautement dépendant de la dépense publique et incapable de générer un nombre d'emplois suffisant pour absorber la masse particulièrement importante des nouveaux entrants sur le marché du travail dans des sociétés où les jeunes constituent une large majorité de la population⁵.

Pour autant, la contextualisation socioéconomique ne permet pas, à elle seule, de comprendre la dynamique des soulèvements. En effet, il a été largement démontré que la souffrance sociale est susceptible de déboucher sur une infinité d'autres comportements politiques que la révolte. Quelle que soit la définition qu'on en donne (voir ci-dessous), les révolutions elles-mêmes demeurent des événements rares. D'ailleurs, une analyse des seules données macroéconomiques en perspective comparée nous amènerait immédiatement à des contradictions. Tout d'abord, les pays arabes ont été moins frappés par la crise de 2008 que certains pays européens, comme en témoigne à lui seul l'indicateur du taux de chômage, en particulier des jeunes⁶. Ensuite, les taux de croissance de la plupart d'entre eux n'ont cessé de progresser tout au long des années 2000, y compris la Tunisie et l'Égypte, d'où est parti le mouvement. Enfin, grâce à l'augmentation des prix du pétrole, certains se sont constitué d'importants surplus et se sont hissés au sommet de la liste des pays les plus riches. Pourtant, l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, Oman et le Kuwait ont dû faire face à de fortes contestations qui, si elles n'ont pas abouti à des changements de régime, ont eu un effet décisif sur la conduite des politiques économiques et sociales⁷. Et plus que les pauvres, ce sont les « classes moyennes » qui ont été la force motrice des soulèvements⁸.

Pour comprendre le rôle des variables socioéconomiques dans les soulèvements, il faut les replacer dans les contextes politiques préétablis qui en ont déterminé l'interprétation par les acteurs. Presque partout dans les pays arabes, l'autoritarisme s'est incarné dans un État social qui a fait de la redistribution et de l'équité l'une des sources principales de la légitimité des régimes, que ce soit dans les républiques ou dans les monarchies. Au-delà des arrangements institutionnels régulant les rapports entre acteurs socioéconomiques,

5. Adeel Malik, Bassem Awadallah, *The Economics of the Arab Spring*, Center for the Study of African Economies, CSAE Working Paper WPS/2011 23, Oxford et Jeddah, décembre 2011 (<http://www.csae.ox.ac.uk/workingpapers/pdfs/csae-wps-2011-23.pdf>) ; Robert Springborg, « The Precarious Economics of Arab Springs », *Survival*, 53 (6), 2011, p. 85-104 ; Gilbert Achcar, *Le peuple vent. Une exploration radicale du soulèvement arabe*, Arles/Paris, Actes Sud, 2013.

6. Andrea Ansasi, Vittorio Daniele, « About a Revolution: The Economic Motivations of the Arab Spring », *International Journal of Development and Conflict*, 2 (3), 2012, p. 9.

7. Steffen Hertog, « The Cost of Counter-Revolution in the GCC », dans Laurence Louër (dir.), *Les monarchies du Golfe face au printemps arabe, Les dossiers du CERI*, septembre 2011 (<http://www.sciencespo.fr/ceri/fr/content/costs-counter-revolution-gcc>) ; L. Louër, *Les enjeux des réformes des politiques de l'emploi dans les monarchies du Golfe, Les Études du CERI*, 185, avril 2012 (<http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr/ceri/files/Etude185.pdf>), p. 29-30.

8. Ishac Diwan, « Understanding Revolution in the Middle East: The Central Role of the Middle Class », *Middle East Development Journal*, 5 (1), 2013.

le « pacte social national-populiste »⁹ a généré des normes et des attentes économiques et sociales qui demeurent aujourd'hui encore profondément ancrées. Ces attentes fondent une économie morale¹⁰ ou du moins une « mémoire collective de la justice économique » (Steven Heydemann dans ce dossier) qui a légitimé les soulèvements aux yeux de leurs propres acteurs. Plus encore, les manifestations de 2011 sont loin d'avoir surgi *ex nihilo* d'un abîme d'apathie politique et sociale. Durant les années 1990 et 2000, des réformes économiques d'inspiration néoclassique et néolibérale ont été mises en œuvre qui ont profondément affaibli les mécanismes de la solidarité et déclenché des protestations sociales et politiques¹¹ : « émeutes du pain », grèves dans les entreprises privatisées ou en voie de l'être, mobilisations des diplômés chômeurs, manifestations demandant des réformes politiques et même parfois soulèvements à part entière (au Bahreïn entre 1994 et 1999) témoignent de l'existence de formes de mouvements sociaux plus ou moins organisés qui ont notamment contribué à la construction d'une « question sociale » (Myriam Catusse dans ce dossier) au cœur des mouvements de 2011.

Des crises de régime

L'existence de mobilisations préalables aux événements de 2011 mais qui n'ont pas embrayé sur des soulèvements de grande ampleur doit nous alerter sur la spécificité de l'enchaînement des faits propre au « printemps arabe ». Ce qui a changé, au fond, ce n'est pas tant le degré de ras-le-bol des acteurs de la protestation ou leur capacité à s'organiser que la réaction de certains régimes qui s'étaient montrés jusque-là très habiles à manier tout à la fois la répression et la cooptation.

La réponse donnée par ces régimes et ce qu'elle révèle de l'état des coalitions autoritaires ont sans doute été les éléments les moins abordés par la littérature sur le « printemps arabe », qui s'est d'abord focalisée sur les dynamiques par le bas en ignorant les modalités de leur articulation avec celles opérant au sein de l'appareil d'État¹². Dans ce domaine, les analyses les plus fructueuses

9. Steven Heydemann, « Social Pacts and the Persistence of Authoritarianism in the Middle East », dans Oliver Schlumberger (ed.), *Debating Arab Authoritarianism. Dynamics and Durability in Nondemocratic Regimes*, Stanford, Stanford University Press, 2007, p. 22-25.

10. Béatrice Hibou, « Tunisie. Économie politique et morale d'un mouvement social », *Politique africaine*, 121 (1), 2011, p. 7-9.

11. Joel Beinin, Frédéric Vairel (eds), *Social Movements, Mobilization, and Contestation in the Middle East and North Africa*, Stanford, Stanford University Press, 2011 ; Sarah Ben Néfissa, Blandine Destremau (dir.), *Protestations sociales, révolutions civiles : Transformations du politique dans la Méditerranée arabe*, *Revue Tiers Monde*, hors-série, 2011.

12. Il y a quelques exceptions : Hamit Bozarslan, « Réflexions sur les configurations révolutionnaires tunisienne et égyptienne », *Mouvements*, 66 (2), 2011, p. 11-21 ; Larbi Chouikha, Éric Gobe « La force de la désobéissance : retour sur la chute du régime de Ben Ali », dans S. Ben Néfissa, B. Destremau (dir.), *Protestations sociales, révolutions civiles. Transformations du politique dans la Méditerranée arabe*, *op. cit.*, p. 219-226 ; voir aussi la bibliographie sur le soulèvement égyptien dans l'article de Laurence Louër dans ce dossier.

sont celles qui portent sur le rôle des forces armées. Elles montrent que, dans la plupart des cas, celles-ci constituaient les segments les plus autonomes au sein des régimes¹³. Certaines ont ainsi pu poursuivre leurs intérêts propres en mettant en avant leur statut de gardiennes de la nation et de la légalité républicaine, ce qui les a conduites à refuser de tirer sur la foule quand l'ordre leur en a été donné, voire à laisser les soldats fraterniser avec les manifestants. Emblématique de cette dynamique, le cas égyptien est loin d'avoir été unique. Ainsi, en Tunisie, ce sont bien les généraux qui ont orchestré le départ du président Zein al-Abidin Bin Ali. Au Yémen, l'armée s'est divisée entre les gardes prétoriennes contrôlées par des membres de la famille du président Ali Abdallah Saleh et d'autres segments qui, comme en Égypte, se sont appuyés sur les acteurs de la protestation pour renverser en leur faveur le rapport de force factionnel interne au régime. La seule exception est le Bahreïn où, dans un contexte de profonde polarisation confessionnelle entre sunnites et chiïtes, le régime, dominé par la minorité sunnite, veille depuis longtemps à ne pas recruter les membres des forces de sécurité dans la population chiïte d'où sont issus la majorité de ses opposants¹⁴.

La défection de tout ou partie des armées n'est que l'un des aspects d'une fragmentation plus large des régimes qui a été au cœur des recompositions induites ou exacerbées par les soulèvements. Or cette fragmentation se trouve elle aussi éclairée par une analyse en termes d'économie politique, même si elle ne s'y résume pas. La comparaison montre en effet que c'est là où les régimes étaient les plus fragmentés que les revendications formulées par les acteurs des soulèvements ont pris un caractère directement politique (Asya El Meehy dans ce dossier). Plus précisément, la fragmentation a favorisé des dynamiques de coalition plus ou moins durables entre certaines factions des régimes et certains groupes protestataires, comme en Égypte et au Bahreïn (Laurence Louër dans ce dossier). Par ailleurs, le factionnalisme interne aux régimes s'est en partie structuré sur la base des analyses divergentes faites par différents groupes d'intérêt à propos des choix de politique économique et sociale, ainsi qu'autour des luttes pour les bénéfices des privatisations et de la déréglementation. Ce constat permet de nuancer la portée de travaux consacrés aux années 1990 et 2000 qui ont conclu que les réformes économiques, loin de constituer les premiers pas sur la voie de la transition démocratique, participaient, dans un premier temps, d'un processus d'adaptation

13. Philippe Droz-Vincent, « Prospects for “Democratic Control of the Armed Forces”? Comparative Insights and Lessons for the Arab World in Transition », *Armed Forces & Society*, 28 mars 2013 (<http://afs.sagepub.com/content/early/2013/03/11/0095327X12468881.full.pdf+html>).

14. Pour une analyse du rôle des armées dans les soulèvements, voir Hillel Frisch (ed.), *The Role of the Military in the Arab Tumult*, dossier spécial, *The Journal of Strategic Studies*, 36 (2), avril 2013 ; Eva Bellin, « Reconsidering the Robustness of Authoritarianism: Lessons from the Arab Spring », *Comparative Politics*, 44 (2), janvier 2012, p. 127-149.

et, *in fine*, de consolidation des régimes autoritaires¹⁵. En réalité, les réformes ont non seulement contribué à affaiblir le pacte social, mais aussi suscité des résistances au sein des régimes eux-mêmes. Cette absence de consensus autour des options de politique économique et sociale a abouti à ce que l'on peut décrire comme des crises de régime qui, articulées à la crise sociale, expliquent la rapidité avec laquelle plusieurs dictateurs réputés inamovibles ont chuté ou failli chuter. Autrement dit, après les avoir consolidés, les transformations économiques et sociales induites par les réformes ont fini par saper les autoritarismes, dans un processus qui rappelle en partie l'incapacité des institutions à gérer des demandes sociales de plus en plus complexes décrite par Samuel Huntington dans les années 1960¹⁶.

Une dynamique transformatrice limitée

Chute de dictateurs ne signifie pas pour autant effondrement de régimes. C'est une des autres leçons de ce dossier, l'approche par l'économie politique permettant de mieux comprendre la nature des « révolutions arabes ». Les travaux consacrés à l'étude des révolutions insistent tous sur la nécessité de distinguer celles-ci d'autres types de mobilisations ou « processus transformateurs »¹⁷. Les révolutions consistent en des changements rapides et violents concernant non seulement le gouvernement et les institutions mais aussi la structure sociale, les choix de politique publique, les valeurs et les idéologies dominantes. Elles doivent donc être distinguées des insurrections, des rébellions, des révoltes, des coups d'État et des guerres d'indépendance¹⁸, mais aussi de ce que Theda Skocpol et d'autres après elle ont appelé des « révolutions politiques », lesquelles consistent seulement en un changement au sommet de l'État qui n'influe pas, ou que peu, sur l'organisation sociale elle-même¹⁹. Parmi les pays qui ont connu des changements (Tunisie, Égypte, Yémen, Libye), force est de constater que la dynamique transformatrice a été limitée par rapport aux revendications des acteurs des soulèvements. Le départ des présidents en exercice s'est accompagné de recompositions des équilibres factionnels internes aux régimes mais des pans entiers des vieilles coalitions

15. Clement Henry Moore, « Money and Power: The Dilemma of the Egyptian Infitah », *The Middle East Journal*, 40 (4), 1986, p. 634-650 ; Eberhard Kienle, *A Grand Delusion. Democracy and Economic Reform in Egypt*, Londres, I. B. Tauris, 2001 ; Michel Camau, Vincent Geisser, *Le syndrome autoritaire : politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003 ; Samer Soliman, *The Autumn of Dictatorship. Fiscal Crisis and Political Change in Egypt under Mubarak*, Stanford, Stanford University Press, 2011 ; Roger Owen, *State, Power and Politics in the Making of the Modern Middle East*, Londres, Routledge, 2004, 3^e édition.

16. Samuel Huntington, *Political Order in Changing Societies*, New Haven, Yale University Press, 1968.

17. Theda Skocpol, *States and Social Revolutions. A Comparative Analysis of France, Russia and China*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979, p. 4.

18. Cette définition a été donnée par S. Huntington dans *Political Order in Changing Societies*, *op. cit.*, p. 264.

19. T. Skocpol, *States and Social Revolutions. A Comparative Analysis of France, Russia and China*, *op. cit.*, p. 4.

autoritaires sont demeurés intacts et les origines sociales et catégorielles des nouveaux dirigeants diffèrent peu de celles des anciens. En ce sens, il n'y a pas eu à proprement parler d'effondrement de régime mais des phénomènes qui s'apparentent plus à des coups d'État, des guerres civiles, des « révolutions politiques », voire des pactes entre élites dont la priorité n'est pas la transformation sociale mais la stabilité économique (S. Heydemann dans ce dossier). L'analyse des programmes économiques et sociaux des nouveaux partis au pouvoir confirme d'ailleurs la relativement faible capacité transformatrice du « printemps arabe ». Derrière l'affirmation cosmétique de leur volonté d'œuvrer à la justice sociale et de lutter contre la pauvreté se cache une grande similarité avec les politiques menées par les anciens régimes (Eberhard Kienle dans ce dossier). Comme eux, les islamistes tunisiens et égyptiens apparaissent tiraillés entre les intérêts de leur base sociale traditionnelle, la nécessité de se conformer aux injonctions des institutions financières internationales et la peur des conséquences sociales des réformes économiques. Dès lors, ils s'engagent dans de nouvelles tentatives de trouver une synthèse entre des stratégies de développement et de protection sociale centrées sur l'État et d'autres centrées sur le marché et le secteur privé qui, au-delà de leurs prédécesseurs, caractérisent nombre de pays « en développement ».

Ce constat ne doit pas nous amener pour autant à nier le potentiel transformateur des soulèvements arabes. S'ils n'ont pas eu l'ampleur immédiate que certains pouvaient espérer, ces événements marquent sans aucun doute une rupture historique dont la portée ne pourra s'évaluer qu'à moyen et long terme, par l'analyse des changements de type incrémental qu'elle aura suscités²⁰. De nombreuses pistes sont à explorer, dont l'une est l'étude des processus de renforcement de la société civile qui s'observent aussi bien dans les pays où les soulèvements ont débouché sur des changements touchant le personnel politique que dans ceux où rien n'a changé en la matière, ou si peu. Dans une perspective d'économie politique, on peut par exemple observer des recompositions significatives des rapports de force entre certains groupes d'intérêt, notamment les organisations syndicales et patronales. Ces recompositions sont directement impulsées par les nouveaux dirigeants comme par les anciens, tous soucieux d'instaurer un dialogue entre partenaires sociaux qui les décharge d'une partie de leurs responsabilités en matière de réglementation sociale tout en contribuant à la stabilisation dans un contexte où les conflits sociaux se multiplient dans les entreprises publiques et privées. ■

20. Comme ont commencé à le faire Jean-Yves Moisseron et El Mouhoub Mouhoud dans le dossier spécial de la *Revue Tiers Monde* qu'ils ont dirigé : *Dynamiques institutionnelles dans le monde arabe*, 212, 2012.